

## EDITO

Chers Lecteurs,

Il y a un an, nous vous annonçons notre intention de réaliser un questionnaire sur la situation des familles d'enfants sourds : quelles sont les implications de la prise en charge des enfants pour les familles, tant au niveau social, scolaire que médical ? C'est chose faite. Ce questionnaire a été mis au point par l'APEDAF avec la collaboration de l'Institut Marie-Haps dans le cadre du mémoire de deux étudiantes en logopédie. Il doit nous permettre d'identifier l'évolution des besoins des familles, de mieux défendre vos intérêts auprès des pouvoirs publics, et ce, en connaissance de cause, avec des données, des faits concrets et tangibles.

Ce questionnaire vous a été adressé de multiples manières : par l'APEDAF qui les a envoyés par courrier aux membres de l'association, par les centres au sein desquels vos enfants sont suivis, par les logopèdes indépendantes, par vos aides pédagogiques.

Vous l'avez donc peut-être reçu à plusieurs reprises en fonction des lieux fréquentés par vos enfants. L'objectif est en effet de s'assurer de toucher le plus de parents possible, et surtout d'obtenir un nombre élevé de questionnaires remplis. En effet, pour obtenir des résultats fiables, il est nécessaire qu'un maximum d'entre vous participe à cette enquête de manière à obtenir des résultats issus d'un échantillon représentatif de la population de parents d'enfants déficients auditifs en Fédération Wallonie-Bruxelles. La mise en ligne du questionnaire sur notre site vous permet également un accès aisé pour y répondre.

Vous l'aurez compris, nous espérons pouvoir compter sur votre participation ! Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici à travers la Parentière pour remercier vivement tous les professionnels qui ont répondu favorablement à notre demande de soutien pour distribuer cette enquête. Un grand merci !

En ce mois de février qui rime avec chocolatier, nous espérons que nos petites souris soient à nouveau l'occasion de familiariser votre entourage direct et indirect à la surdité, à ce qu'elle représente, aux besoins des enfants sourds d'avoir accès à une communication adaptée pour leur permettre de réussir au sein de l'enseignement ordinaire, au métier qu'exercent les interprètes et les aides pédagogiques.

Vous savez combien cette opération souris est importante pour notre association, et nous vous remercions sincèrement d'y participer activement.

Encore un grand merci à tous pour votre soutien et au plaisir de vous rencontrer lors de nos futurs événements, notamment la visite de Cochlear organisée très prochainement à Malines, et surtout lors de notre assemblée générale qui aura lieu cette année le 16 mai prochain. Nous comptons sur vous !

Anne-Charlotte Prévot  
Présidente

## ACTUALITES DE L'APEDAF



### Opération de solidarité 2012 et opération souris 2013 : Etat des lieux

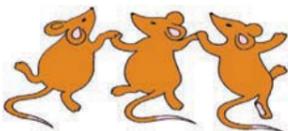
La quatrième édition de notre Opération de Solidarité (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année) a été bien accueillie et les commandes ont quelque peu augmenté par rapport à l'année précédente. Nous enregistrons une commande totale de 799 grandes boîtes (vendues à 8 €/pièce) et 55 petites boîtes (vendues à 4 €/pièce). Les bénéfices de cette action s'élèvent à 3420 €.

L'Opération Souris 2013 débute, elle, difficilement avec une commande de départ de 749 caisses. En 2012, elle s'élevait à 840 cartons, soit une différence de près de 100 unités !

Il est cependant encore temps de se mobiliser ! N'hésitez donc pas à demander des caisses/boîtes supplémentaires à votre coordinateur régional. Vous pouvez également contacter le siège de notre asbl (tél. 02/644.66.77 ou info@apedaf.be).

Rappelons que chacun de vos efforts contribue efficacement à aider notre association dans sa mission quotidienne d'aide aux enfants sourds et malentendants.

D'avance, un immense MERCI pour votre précieuse collaboration et motivation !



### Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ?

Helena ALMEIDA, chargée de projets d'Éducation permanente



Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie d'une nouvelle brochure : *5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »...*

Avez-vous déjà entendu au détour d'une conversation la dénomination « sourd-muet(te) » au sujet d'une personne sourde ?

Si vous employez aussi ce terme en le pensant correct, il faut savoir qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes. Que ce soit sous l'éclairage d'une approche oraliste ou dans une perspective signante, ce livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun. À travers cette brochure, l'APEDAF espère

permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange.

Si vous désirez vous procurer gratuitement cet ouvrage (sauf frais de port), n'hésitez pas à nous contacter : info@apedaf.be - 02/644 66 77. Il est également téléchargeable sur le site [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

\* \* \* \* \*

### Merci à vous d'être là pour l'APEDAF !

Et oui ! L'association fête ses 35 ans ! Grâce à vous, parents-membres !



Pour marquer le coup, nous organiserons une journée riche en activités, amusements, aventures... Bloquez votre Dimanche 28 avril 2013 pour partager tous ensemble ce moment si important pour notre association qui se déroulera au « Sortilège ».

« Ensemble, vivons l'aventure dans un grand jeu pour tous mêlant amusement, débrouillardise, esprit d'équipe dans un univers médiéval fantastique.

Il s'adresse aussi bien aux familles, grands et petits, à la recherche d'une activité ludique en harmonie avec la nature. »

Site : [www.sortilege.be](http://www.sortilege.be)

\* \* \* \* \*

### Agenda Papier ou Electronique ?



Pour pouvoir mieux vous servir ! Pouvez-vous éclairer nos lanternes ? Utilisez-vous l'agenda papier inséré dans la Parentière ?

En sachant que l'agenda électronique est mis à jour quotidiennement sur notre site Internet. Pour une raison écologique et en raison d'une réduction budgétaire, nous souhaitons connaître votre avis.

Sans réponse de votre part, nous envisageons de supprimer l'agenda papier.

Merci de nous répondre par e-mail : info@apedaf.be ou par courrier à l'adresse suivante : APEDAF // Rue Van Eyck 11A // 1050 BRUXELLES

Vous pouvez répondre sur notre site Internet : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)



## Retour sur la réunion annuelle des conteurs de Bébé, Babin, Sourds Bouquinent

Virginie DELANGRE, aide pédagogique de Wallonie

Nous avons enfin pu choisir une date! Et oui, c'est toujours bien compliqué de rassembler une quinzaine de personnes ayant des domiciles éloignés de parfois plusieurs centaines de kilomètres avec des agendas bien garnis!

Séverine Hemberg, responsable, entre autres, du projet BBSB depuis son entrée à l'APEDAF en 2011, a pris du temps pour apprivoiser cet univers et ces différents intervenants répartis en Wallonie et à Bruxelles. Ce n'était pas chose aisée, mais sa patience est énorme, et son travail constant. Elle nous avait fixé rendez-vous ce 24 novembre 2012 au siège de l'APEDAF. Certains attendaient cette réunion impatientement. Tel était mon cas !

Voici cinq années que j'ai suivi la formation de conteur et que je conte régulièrement à la bibliothèque d'Arlon et plus récemment à celle de Vielsalm. Depuis lors, plusieurs réunions annuelles avaient été annulées. Pourtant, faire le point sur le projet, accueillir les nouveaux conteurs, confirmer les acquis, s'informer sur les approches variées en fonction des différentes bibliothèques, garder son identité en tant que conteur mais aussi uniformiser certaines pratiques, s'imprégner de la culture sourde pour les entendants, et de la culture entendante pour les sourds afin de donner un conte bilingue...la liste des tâches était si longue !

Nous n'étions que trois à relever ce défi, mais nous avons bien débroussaillé le terrain il me semble. Dans une ambiance conviviale et constructive, nous avons expliqué nos pratiques personnelles en tant que conteurs entendants puisque aucun conteur sourd, hélas, ne faisait partie de la réunion.

Ce n'est que partie remise ! Je suis persuadée que notre enthousiasme contaminera les autres conteurs à bloquer la prochaine date de réunion ! Cette idée de rassembler enfants sourds et entendants autour d'un livre, d'une histoire est tellement génératrice de plaisirs et d'émotions qu'il serait dommage de s'en priver !

Pour ma part, c'est toujours avec un très grand plaisir que je retrouve petits et grands en quête de rêves et d'émotions autour de petits "blabla" à la bibli !

\*\*\*\*\*

## Et si nous prenions le temps de vous dire... MERCI !

La solidarité est une des grandes valeurs véhiculées et vécues au sein de notre association de parents d'enfants sourds et malentendants.



Le slogan « de parents à parents » en témoigne très clairement. « Chacun d'entre vous » participe, d'une façon ou d'une autre, à cette entraide et nous vous en remercions vivement!

Diverses entreprises et différents clubs apportent également leur pierre à l'édifice.

Très récemment, le « Rotary Club de Dottignies-Mouscron » a soutenu notre projet de création d'un calendrier sur la surdité. Mentionnons aussi l'intérêt très concret de la « SA Euroclear » et du « Lions Club Bruxelles Val Duchesse » pour la réalisation d'un jeu de société sur la langue des signes (à paraître dans le courant de l'année 2013)!

Nous tenons, eux aussi, à les remercier chaleureusement. Leur apport nous est indispensable pour réaliser nos projets d'aide en faveur des familles et pour sensibiliser le grand public à la surdité.

\*\*\*\*\*

## Formation comptine pour les conteurs du projet BBSB

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Les 2 et 3 novembre 2012 a eu lieu une formation de comptines pour les conteurs actifs du projet Bébé, Babin, Sourds Bouquinent donnée par un professeur de poésie en langue des signes (sourd) qui travaille également à enSignement, (centre de recherche sur la langue des signes) et sa collègue (entendante).

L'objectif de la formation était principalement d'affiner la qualité des prestations des conteurs. Cela s'est traduit par le fait de permettre aux conteurs d'échanger les comptines qu'ils utilisent habituellement dans leur pratique, d'aborder une réflexion sur ce thème et d'acquérir les techniques utiles à l'adaptation des comptines en respectant les deux langues.

Jusqu'ici, les conteurs utilisaient des comptines francophones et les traduisaient en langue des signes. Le défi était donc de partir de la langue des signes et d'apprendre à construire une comptine en gardant un parallélisme entre les deux langues. En effet, celles-ci ne peuvent se superposer, il y a dès lors un travail d'adaptation à réaliser.

Lors de cette formation, les conteurs ont apprécié le fait de travailler en partant de la langue des signes et d'aborder le langage poétique; permettant par-là de mieux comprendre la langue des signes, la comptine et la poésie.

Tous ont émis un avis positif sur ce qu'ils ont appris. A l'avenir, les conteurs pourront utiliser les comptines qu'ils ont apprises dans le cadre des animations. Ils ont commencé à acquérir une manière différente de pratiquer la comptine en langue des signes, une manière plus respectueuse.

Une rime en français n'en sera pas une en langue des signes. La formation a permis de définir la rime en langue des signes, de prendre conscience de son intérêt et de s'exercer à en faire. Une comptine en français peut être traduite en langue des signes, mais cela restera une traduction qui fait perdre un peu de la richesse de la langue.

Une comptine en langue des signes peut être tout aussi riche qu'une comptine en français, pour peu qu'elle respecte les spécificités de la langue.

C'est le message que les formateurs ont transmis aux conteurs lors de la formation.

## ECHO DES REGIONS



### Tournai, 15 décembre 2012 : Fête de Noël à l'APEDAF...

Louis EVERAERT, coordinateur des aides pédagogiques de Tournai



Vu l'affluence, difficile d'imaginer qu'on occuperait tout le monde avec un morceau de bois et des bouts de ficelles.

On a beau s'appeler Magali, Annabel, Nathalie, compter sur le renfort de Roseline, Anne, Emilie et Jeanne-Thérèse pour canaliser les bâtons de colle et les paires de ciseaux, pas question de prendre trop de risques.

Alors on a trouvé autre chose : qui marche à tous les coups ! Un spectacle de magie ! Un lapin nous sort d'un chapeau, un foulard multicolore disparaît dans le vide d'un tube, des cordes se nouent et se dénouent, lévitent toutes seules sous les grands lustres. Des pièces d'or, une rose en papier crépon, une carte à jouer... Tout le monde est baba ébahi.

Armstramgram pic et pic et colégramme... Même le Père Noël a bluffé petits et grands... Comment donc tous ces jolis cadeaux ont-ils bien pu passer par la cheminée ?

## SAVIEZ-VOUS QUE...



Séverine HEMBERG, assistante sociale

### L'heure de logopédie n'est plus remboursée pour les enfants de moins de 10 ans ?

Depuis le début de l'année 2013, l'assurance maladie légale ne rembourse plus les séances d'une heure en logopédie pour les enfants de moins de 10 ans.

Par contre, vous pouvez encore bénéficier d'un remboursement pour les séances de 30 minutes. Pourquoi cette modification ?

L'argument de l'INAMI est que les enfants de moins de 10 ans ne peuvent pas se concentrer une heure complète pendant une séance en logopédie. Cependant, le remboursement pour une heure de logopédie existe toujours pour les enfants de plus de 10 ans.

Source : Partena

\*\*\*\*\*

### Il y a un nouveau système de réservation des interprètes ou translittérateurs du SISB ?

Depuis octobre 2012, les personnes physiques (sourdes, malentendantes ou non) et les personnes morales peuvent introduire leur(s) demande(s) en ligne directement via le site Internet d'Info-sourds de Bruxelles Asbl dont voici le lien : [http://infosourds.be/SISB/nouveau\\_rendez\\_vous.htm](http://infosourds.be/SISB/nouveau_rendez_vous.htm)

- soit vous disposez déjà d'un identifiant (ID) et d'un mot de passe (MDP) généré automatiquement car vous êtes déjà un bénéficiaire sourd ou malentendant c-à-d. que vous êtes déjà inscrits dans la base de données du SISB et disposez des Heures de Prestation délivrés par PHARE et vous vous connectez directement.

- soit vous ne possédez pas d'ID et de MDP car c'est la première fois que vous utilisez le service ou cette application et un mail contenant les ID et MDP est envoyé.

Ps : en cas de perte de l'ID et/ou du MDP, le SISB en génère un autre.

Votre demande de prestation est envoyée par mail à la gestionnaire des demandes du SISB et figure dans un planning informatisé; ce planning est mis en ligne à disposition des prestataires interprètes ou translittérateurs indépendants que vous avez sélectionnés en priorité dans votre demande.

Après 48h, sans réponse de ces prestataires prioritaires, votre demande est soumise automatiquement à disposition des autres prestataires dont les salariés d'Info-sourds (prioritaires à leurs yeux sauf refus du client).

Dès qu'un prestataire accepte une prestation, le système génère la confirmation sous forme de fiche de prestation.

Vous avez la possibilité de modifier ou d'annuler votre demande jusqu'à la veille du rendez-vous, Info-sourds reçoit la notification ainsi que le prestataire éventuellement confirmé.

Le principe reste le même en matière de paiement de la prestation : Heures de Prestations gratuites pour les demandes individuelles des personnes sourdes via le PHARE ou facturation pour les personnes morales. Le règlement habituel reste d'application. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site qui sera prochainement muni de capsules explicatives en langue des signes.

Source : info-sourds

## P'TITE CITATION A MEDITER



Le meilleur aboutissement de l'éducation est la tolérance.

Helen Keller







Dans le cadre de la rééducation logopédique, elles travaillent sur l'expression mais aussi sur la communication, la perception et la réflexion. Elles utilisent également les moyens de la musique pour travailler les rythmes, les intonations et un aspect très important de la langue : les moments de silence. Pour que le langage soit compris, on ne peut pas énoncer les syllabes de manière monocorde. Pour une personne entendante, la voix qui monte quand on pose une question ou qui descend quand on termine une phrase a tout son sens mais c'est difficilement appréhendable pour une personne sourde. Or, les intonations sont très importantes, notamment pour comprendre la dimension affective : on utilise une intonation différente si on est fâché par exemple.

Une autre thématique importante qui a été abordée lors de ces échanges est la difficulté pour les parents de trouver des logopèdes spécialisées en surdité. En effet, la formation de base en logopédie est une formation générale. Dans le cursus standard, il y a des cours qui traitent de la psychologie de l'enfant sourd, de la lecture labiale mais les thématiques à aborder sont nombreuses, l'organisation de la formation en logopédie est soumise à des impératifs temporels. Une spécialisation complète en surdité n'est dès lors pas envisageable. Les logopèdes se sont généralement spécialisées ensuite, sur le terrain, en fonction de leur milieu de travail. On peut donc trouver des logopèdes spécialisées au sein des centres de référence mais il est beaucoup plus compliqué de trouver des logopèdes indépendantes qui ont pu se spécialiser en surdité. Cependant, les étudiantes titulaires d'un diplôme de Bachelier en Logopédie qui n'ont pas l'occasion d'entamer des études de master (qui permettent une spécialisation en surdité) peuvent entreprendre une quatrième année d'étude, de spécialisation en troubles sensoriels (audition et vision) à Liège<sup>3</sup>.

Le cas particulier des enfants sourds de parents entendants a également été abordé. Ceux-ci ont souvent besoin d'un accompagnement logopédique spécifique, qui pourrait également faire l'objet d'une spécialisation et/ou de recherches scientifiques.

Par ailleurs, nous avons discuté de préoccupations majeures des parents d'enfant sourd : comment motiver l'enfant à aller à ses séances de logopédie (vous avez déjà pris connaissance des moyens utilisés par les parents de Ludivine dans son témoignage) et jusqu'à quand ? Une maman a témoigné en disant qu'elle les avait systématiquement interrompues durant les vacances scolaires pour que ses enfants puissent bénéficier de vacances complètes comme leurs camarades de classe.

Normalement, lorsque les enfants ont atteint un bon niveau de langage, il n'est plus nécessaire de continuer les séances de logopédie. Cependant, il peut être utile d'en reprendre, pour un temps, notamment pour les enfants qui ont un implant et qui peuvent obtenir un nouveau processeur tous les 5 ans. Dans ce cas, un accompagnement logopédique leur permet de s'adapter à ce nouveau processeur. Ce fut le moment de rappeler que l'implant cochléaire n'est pas une garantie en soi de l'accession au langage oral qui nécessite un accompagnement logopédique intensif. Une personne sourde a également souligné le fait que, comme pour une langue étrangère, l'interruption d'entraînement à oraliser pouvait entraîner une perte progressive des compétences. Le remboursement des séances pour adulte n'est malheureusement pas accepté par l'INAMI.

J'espère avoir évoqué les principales thématiques abordées lors de ces échanges. Nous tenons encore à remercier Simone Craps, Cathy Geset, les personnes qui ont témoigné ainsi que tous les participants pour cette soirée conviviale et intéressante.

<sup>1</sup> Centre Médical d'Audiophonologie CMAP Rue de Lusambo, 35-39 - 1190 Bruxelles  
Tél. 02 332 33 23 Fax: 02 330 29 84 Email : cmap.forest@skynet.be  
Site Internet : www.cmap.be

<sup>2</sup> Pour une explication des méthodes de la verbo-tonale et leurs utilisations actuelles, plus particulièrement avec des enfants implantés, voir VIVIANE LE CALVEZ « La méthode verbo-tonale à l'heure de l'implant cochléaire » CONNAISSANCES SURDITÉS - JUIN 2009 - N°28 p. 13 à 17  
[www.acfos.org/se DOCUMENTER/base\\_doc/Soci%91%91/revue28\\_verbotonale%91.pdf](http://www.acfos.org/se DOCUMENTER/base_doc/Soci%91%91/revue28_verbotonale%91.pdf)

<sup>3</sup> La Spécialisation en Education et rééducation des déficients sensoriels est organisée sur le site communément appelé 'Barbou', à l'adresse suivante : Haute Ecole de la Province de Liège  
Quai du Barbou, 2 B - 4020 Liège Tél. : 04 344 77 50/ Fax : 04 344 77 51. Plus d'infos sur cette formation : [http://haute-ecole.provincedeliege.be/spip.php?page=formation\\_article&id=559&debut\\_articles\\_news=12](http://haute-ecole.provincedeliege.be/spip.php?page=formation_article&id=559&debut_articles_news=12)

Sans ce suivi logopédique constant, Luc ne serait pas à même, aujourd'hui d'exercer une profession qu'il a choisie, celle de kinésiste, mais qui exige une qualité de communication régulière avec les patients. Son épouse, elle a fait le choix de partager sa vie avec une personne sourde. Ses enfants communiquent avec leur papa comme le font tous leurs petits camarades. Et peut-être, un jour, lorsqu'il en aura le temps se remettra-t-il à l'apprentissage d'une autre langue : celle des signes.

*Eliane Demunter, maman d'enfant sourd*

\* \* \* \* \*

Bonjour,

Je m'appelle Ludivine et voilà mon signe (NDLR elle signe son signe patronyme). Mes parents sont sourds. Quand je suis née, le docteur a dit que j'étais entendante. Mes parents ont accepté l'idée, le temps a passé. Mes parents pensaient que je faisais la sourde oreille et que c'était mon tempérament. Quand mon frère est né, j'avais deux ans, il est sourd. Mes parents se sont questionnés, on a encore fait des tests qui ont révélé que j'étais sourde également.

J'ai commencé à faire des séances de logopédie (j'ai peu de souvenirs) et à deux ans et demi j'ai porté des prothèses auditives. Je mettais mes appareils dès le saut du lit et je les gardais toute la journée. Je ne les enlevais que le soir avant d'aller dormir. J'aimais beaucoup les appareils, j'en appréciais leur valeur. Ils me permettaient de prendre conscience des différents bruits environnants. J'allais chez la logopède avec mon frère. Dans le groupe, il y avait cinq enfants sourds. On faisait des jeux, comme par exemple la chaise musicale. Vous savez, c'est le jeu où on passe de la musique, on marche autour des chaises et dès que la musique s'arrête, il faut aller s'asseoir sur une chaise (NDLR : il y a toujours une chaise en moins que le nombre de personnes et donc la personne qui n'arrive pas à s'asseoir est éliminée). Je me rappelle que c'était chouette. Cela nous permettait aussi d'être attentifs au son.

Avec la logopède, j'apprenais aussi à lire le français, à faire des résumés de textes, à expliquer oralement les résumés des textes et à en discuter. Par exemple, le livre « Max et Lili ». C'est une série avec différents thèmes de la vie quotidienne. Je le lisais et puis je disais à la logopède ce que je pensais du thème. Pendant les vacances, quand je n'allais pas à l'école, nous faisions plutôt des jeux avec la logopède, des jeux de réflexion, de stratégie. Le jeu Pélican par exemple. C'est un jeu avec des charades, il faut réfléchir sur des phrases en charade, des devinettes et des rébus aussi. Ces jeux me permettaient d'enrichir mon vocabulaire en français.

Avec la logopède, j'apprenais à contrôler ma voix : avec un ordinateur et un micro, je parlais et j'avais un truc relié au poignet qui me permettait de ressentir les vibrations de ma voix. Voilà, en gros, ce que je me rappelle des séances de logopédie. J'en garde un bon souvenir, j'étais contente d'apprendre.

Comme mes parents sont sourds, à la maison, je communiquais en langue des signes, c'est ma langue maternelle ! Mes parents m'avaient inscrite dans une école avec des enfants entendants, en intégration où j'étais bien intégrée. Je communiquais en parlant avec les autres enfants. Je ne me sentais pas spécialement sourde. Mais à l'adolescence, les choses ont changé. Les autres me regardaient différemment parce que je portais des appareils auditifs. A ce moment, je me suis interrogée et j'ai plus eu conscience du fait que j'étais sourde.

Pour moi, les appareils auditifs sont importants pour entendre les sons, pour aider à régler sa voix. Sans appareil, c'est impossible d'entendre sa voix. Je préfère couper ma voix quand je n'ai pas mes appareils. Seulement aujourd'hui, je préfère signer car j'ai un gros rhume et je sens que ma voix est bizarre. Si je n'avais pas de rhume aujourd'hui, je pourrais alors parler.

En grandissant, je me rappelle que j'allais chez la logopède quatre fois par semaine, jusqu'à l'âge de treize ans. Après treize ans, j'y suis allée trois fois par semaine jusqu'à l'âge de dix-sept ans et ensuite deux fois par semaine jusque la veille de mes dix-neuf ans.

Pendant toute ma période scolaire, après l'école, j'allais chez la logopède à Mons. Le trajet durait trente minutes. En comptant une heure de séance de logopédie et l'aller et retour cela me prenait deux heures. Mes parents insistaient pour que j'aille chez la logopède. Parfois, je n'avais pas envie, j'en avais marre, j'avais envie de jouer avec mes amies. Mes parents me disaient : « si tu n'y vas pas, tu n'auras pas de bonbons ». Cela me motivait, j'y allais pour recevoir des bonbons. Mes parents étaient vraiment chouettes parce que, pour me motiver, ils m'offraient toujours de beaux cadeaux pour les anniversaires ou pour la Saint-Nicolas. Ils me félicitaient et me récompensaient. En grandissant, j'y ai réfléchi et j'ai compris que c'était important.

Maintenant, je suis bilingue, je peux parler en français et signer. C'est très important dans la vie quotidienne. Par exemple, il m'est arrivé une fois à la gare où je devais acheter un ticket de train, vite fait, et j'ai su attraper le train. Si je ne savais pas parler, je l'aurais peut-être raté. (sorry pour ceux qui ne savent pas parler et c'est vrai que pour certains sourds c'est plus difficile de parler, c'est rageant, c'est dommage, car ça leur demande beaucoup d'efforts pour progresser).

Quand j'étais enfant, j'allais souvent les week-ends chez mon parrain pour m'exercer à parler, à téléphoner, pour écouter de la musique parce que comme mes parents sont sourds ils ne pouvaient pas me corriger. Beaucoup de gens pensent que les enfants sourds souffrent, qu'ils sont privés de leur enfance. Moi, je n'ai pas souffert du tout pendant mon enfance, je ne savais pas ce qu'était la souffrance, c'était « comme ça », la vie normale.

Maintenant, je suis fière d'être bilingue. La logopède chez qui j'allais ne connaissait pas la langue des signes, moi je n'ai pas appris la LPC. Je la comprenais avec la lecture labiale. Petit à petit, maintenant j'ai l'habitude.

Je pense avoir tout dit. Si vous avez des questions, vous pouvez m'envoyer un mail<sup>4</sup>.

Au revoir et à bientôt.

*Ludivine Descamps*

<sup>4</sup> Contactez l'APEDAF : [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be) si vous désirez l'adresse email de Ludivine pour lui poser une question.

## TEMOIGNAGES

Dès avant la naissance de Luc, son frère et sa sœur lui « parlaient ». Apprendre sa surdité profonde alla de pair avec LA question fondamentale : comment se passerait la communication ?

Nous avions la chance d'avoir dans notre entourage proche une petite fille sourde qui parlait, qui appréciait les séances de logopédie qui lui étaient proposées. La voie était tracée.

Dès 6 mois, commencèrent pour Luc les exercices qui lui firent prendre conscience de ce que signifiait « utiliser ses cordes vocales ». Et « pour le plaisir » et « comme moyen de communication. »

L'essentiel était acquis.

Pas question de laisser se perdre cette richesse. Nous primes donc régulièrement le chemin vers cet endroit (appelez le Centre si vous voulez) où notre petit garçon, séance après séance, progressait en apprentissage de l'utilisation de sa voix. La fratrie prenant le relais à la maison, de façon ludique.

Vint le temps de fréquenter l'école. Celle-ci travaillant en collaboration avec le Centre, les séances de logopédie se déroulaient à un rythme très soutenu sans que nous ayons à intervenir. Nous ne pouvions que constater les résultats : la qualité de voix était maintenue, les mots prononcés de plus en plus nombreux, la lecture labiale de plus en plus aisée.

Suivant les conseils des enseignants, des logopèdes, et la devise de la toute jeune APEDAF : les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, le choix se porta sur l'intégration en enseignement ordinaire, dès la 1ère année primaire. SANS renoncer à la belle évolution liée à la logopédie. Débute alors une période de 12 ans d'allers-retours école ordinaire centre.

Une vie assez trépidante il est vrai mais à laquelle nous n'aurions renoncé pour rien au monde. Non seulement les progrès (voix, lecture labiale et utilisation des restes auditifs) étaient tangibles mais la faculté d'adaptation des logopèdes fut une source de richesse inestimable. Les thèmes de prédilection de Luc étaient abordés : voyages, actualité, cinéma, soit TOUT sauf du scolaire. Sans doute la base d'une culture générale remarquable.

Ces séances de logopédie ont-elles stimulé chez Luc la partie du cerveau qui répond davantage aux sollicitations auditives, le rendant donc moins dépendant des sollicitations visuelles ? Nous sommes tentés de le croire.

Mais, comme toute langue est une clef qui ouvre une porte, Luc accepta notre proposition d'une initiation à la langue des signes avec Brigitte François. Le départ de celle-ci marqua sans doute la fin d'une riche expérience.

Pouvoir s'exprimer oralement, pouvoir lire sur les lèvres fut aussi le point de départ d'amitiés profondes et durables, depuis l'école primaire jusqu'à la fin des études universitaires.

Les logopèdes avaient aussi réussi le pari d'une réelle intégration sociale.

## PROCHE DES PARENTS

### Appartenir à 2 cultures est-ce donc impossible ?

J'ose espérer que c'est possible !

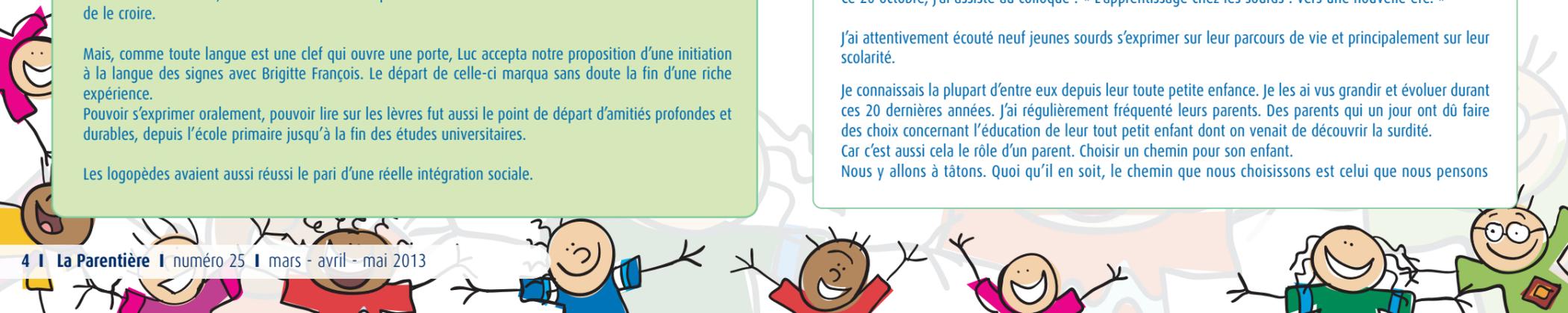
Ce 20 octobre, j'ai assisté au colloque : « L'apprentissage chez les sourds : vers une nouvelle ère. »

J'ai attentivement écouté neuf jeunes sourds s'exprimer sur leur parcours de vie et principalement sur leur scolarité.

Je connaissais la plupart d'entre eux depuis leur toute petite enfance. Je les ai vus grandir et évoluer durant ces 20 dernières années. J'ai régulièrement fréquenté leurs parents. Des parents qui un jour ont dû faire des choix concernant l'éducation de leur tout petit enfant dont on venait de découvrir la surdité.

Car c'est aussi cela le rôle d'un parent. Choisir un chemin pour son enfant.

Nous y allons à tâtons. Quoi qu'il en soit, le chemin que nous choisissons est celui que nous pensons





Enseignement ordinaire ou spécialisé ? Eh oui, on essaye toujours de viser le plus haut possible pour son enfant, tant qu'on en a les moyens. Peut-être au prix de souffrances et frustrations qui dans la majorité des cas ne se manifestent qu'à l'adolescence. C'est en tout cas ce que ces jeunes ont exprimé au colloque. Au point qu'ils rejettent complètement la 1<sup>ère</sup> langue qu'ils ont apprise en famille et ne s'expriment plus qu'en langue des signes sans même vouloir oraler.

Bien qu'ils ne le crient pas sur tous les toits, c'est pourtant grâce à l'accès à cette langue française qu'ils ont pu suivre des études supérieures et obtenir les diplômes qu'ils ont aujourd'hui.

D'autres parents choisissent d'apprendre quelques signes par-ci par-là et n'établissent pas une réelle communication avec leur enfant. La communication reste basique et relativement pauvre. A l'âge de l'entrée à l'école, ces enfants n'ont pas un niveau de langue suffisamment élevé pour suivre l'enseignement ordinaire. Souvent les parents choisissent l'enseignement spécialisé pour l'enfant sourd (donc principalement signé). Alors oui, l'enfant s'épanouit socialement de façon plus détendue, mais le niveau scolaire n'est pas celui de l'enseignement ordinaire. Ces jeunes se retrouvent avec de grosses difficultés lorsqu'ils souhaitent entamer des études supérieures et rares sont ceux qui y arrivent.

Il est évident que je comprends leurs désarrois lorsqu'ils disent arriver en secondaire et que soudainement on ne fait plus que de la LPC avec eux ! Il est clair que l'idéal serait qu'ils soient beaucoup plus exposés au code, dès la classe maternelle et primaire. Très curieusement, j'ai constaté un plus grand apaisement dans le parcours des jeunes dont les parents sont également sourds et ont néanmoins choisi l'intégration dans l'enseignement ordinaire.

Ces jeunes ont été exposés durant tout leur cursus primaire et secondaire à la LPC. Ils ont ainsi pu atteindre le même niveau scolaire que les enfants entendant, puis ont poursuivi ou poursuivent toujours des études supérieures sans trop de difficultés. Etant donné qu'arrivé à ce niveau là ils maîtrisent le français, la modalité qui leur est présentée devient bien souvent la langue des signes.

Parmi les témoignages, je n'ai pas ressenti cette même colère que pour les jeunes sourds de familles d'entendant. J'ai même entendu qu'ils en avaient tiré des moments heureux. Ce que je n'ai pratiquement pas entendu des jeunes sourds de familles d'entendant.

Je suis moi-même issue d'une famille qui possède deux cultures ! Une maman rwandaise et papa belge. Etant petite j'ai parfois été insultée à cause de ma couleur de peau ! Oui, je suis rentrée quelques fois en pleurant. Mais aujourd'hui, je suis tellement fière et heureuse d'avoir deux origines. J'estime que c'est une richesse tellement précieuse que je ne pourrai jamais les rejeter. Toutes les deux font partie de moi.

C'est pourquoi aujourd'hui je m'adresse à vous les jeunes. Et je m'interroge sur le rejet de la culture que vos parents vous ont offerte. La langue française, vous avez la chance de la maîtriser si naturellement. Même si c'est au prix de quelques souffrances. Cette chance de pouvoir comprendre et répondre aux questions d'examen sans devoir être aidé d'une tierce personne. Pouvoir écrire une lettre sans devoir être assisté; c'est bien grâce à la culture que vos parents vous ont donnée ! Bien des sourds aimeraient être à votre place.

Plus tard, vous avez pu intégrer le monde des sourds ! Vous avez tout aussi naturellement appris la langue des signes. Cette magnifique langue que vous pratiquez avec aisance. Aujourd'hui vous avez une place dans le monde des sourds tout comme dans le monde des entendants ! N'est-ce pas une chose merveilleuse d'avoir deux cultures ? Moi, je reste persuadée qu'il n'y a rien de plus beau et de plus fort !

Lorsque mon fils Jeremy était tout petit, nous avons assisté à différents congrès concernant la surdité. Ce monde était tout nouveau et difficile pour nous. J'étais alors une toute jeune maman de vingt-trois ans. J'y ai entendu une phrase qui à l'époque m'a terriblement fait souffrir. Nous parents entendant, ne serons jamais capable d'élever nos enfants sourds. Le mieux était de les confier à des adultes sourds. Je ne vous cache pas que j'ai pris mes jambes à mon cou, mon bébé dans les bras avant de m'effondrer. Le défi, je l'ai relevé ! Nous avons communiqué avec l'aide de la LPC durant toute leur petite enfance. Plus tard, je me suis également formée à la langue des signes avec beaucoup de plaisirs. Même si je ne la maîtrise pas comme les sourds. En famille, nous passons avec beaucoup de plaisir du code à la langue des signes et du signe au code. Eh oui, les deux peuvent vivre ensemble et se combiner.

Je pense avoir rempli mon contrat de maman et je n'ai aucune honte de le crier haut et fort. Oui, je code avec mes enfants et ni l'un ni l'autre ne semble traumatisé.

Annick VAN SANTFOORT  
(Maman de deux jeunes adultes sourds élevés avec deux cultures)

## (G)LOBE TROTTER

### La bourse mondiale 2013 de leadership pour sourds

Bonjour,  
Voulez-vous obtenir un diplôme de l'Université Gallaudet?  
Voulez-vous aider les personnes sourdes dans le monde entier?



La Fondation Nippon à Tokyo a créé un fonds pour des bourses d'études à l'Université Gallaudet.

Qui a droit à cette bourse? C'est pour des personnes comme vous! Vous pouvez venir étudier ici à l'Université Gallaudet! La bourse paie pour la chambre et les frais de scolarité. Tous les fonds attribués aux lauréats des bourses couvriront toutes les dépenses nécessaires. Si vous voulez obtenir la bourse, vous devez remplir une demande. Dans la demande, il est important de présenter vos idées pour un projet visant à aider les personnes sourdes dans votre pays d'origine. Dès que vous avez réuni tous les documents requis pour la demande de bourse, vous devez les rassembler et les envoyer à l'Université Gallaudet.

À l'Université Gallaudet un comité de professeurs et d'administrateurs passera en revue vos demandes et sélectionnera la prochaine élite mondiale sourde pour venir étudier, apprendre et discuter de la manière dont atteindre les objectifs du projet. Pendant que vous étudiez, vous aurez un conseiller (mentor) qui sera un boursier expérimenté de l'élite mondiale sourde (World Deaf Leadership) tout comme vous. Votre conseiller travaillera de concert avec vous à chaque étape du cheminement. Vous aurez également la possibilité de vous engager pour deux stages dans votre pays d'origine!

Lorsque vous obtiendrez votre diplôme de Gallaudet, vous retournerez dans votre pays d'origine et commencerez à travailler pour améliorer la vie des personnes sourdes au travers de l'éducation, le militantisme et en travaillant avec différentes personnes dans différents domaines. Ainsi, ensemble, vous pourrez contribuer à changer la vie de personnes sourdes.

<http://wfdeaf.org/news/world-deaf-leadership-scholarship-announcement-2013>

### Des « sourds doués » aux Ateliers Malou

Les mercredis et samedis, les Ateliers Malou proposent une plongée ludique dans le monde de la création artistique pluridisciplinaire. Ces ateliers intègrent en toute harmonie plusieurs enfants sourds et malentendants.



En 40 ans, ce Centre d'Expression et de Créativité en Art Visuel a conforté sa réputation d'excellence bien au-delà de la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Depuis plusieurs années, soucieux de contribuer à rendre notre société plus ouverte, les Ateliers Malou proposent le mercredi après-midi, des ateliers artistiques composés de groupes mixtes pour sourds et pour entendants, répartis en 4 tranches d'âge. La rencontre d'enfants de cultures différentes, dès l'âge de 4 ans, contribue à une sensibilisation accrue à l'autre et à une ouverture vers la différence. Et c'est véritablement un atout pour tous. Aux Ateliers Malou, chaque activité est animée par un binôme artistique composé de deux personnes dont l'une s'exprime en langue des signes. L'ambiance est joyeuse, la créativité décomplexée. Sous le signe du plaisir et de la découverte, les enfants apprennent de nouvelles techniques et se découvrent des talents parfois insoupçonnés. En art, nombreux sont les sourds doués. Sans doute parce qu'ils ont pris l'habitude de mieux regarder le monde et de s'exprimer en images. Cette sensibilité naturelle à la notion d'espace stimule leur créativité artistique. A travers le dessin, la peinture, le modelage ou photoshop, les enfants apprennent à utiliser leurs mains pour créer des œuvres nouvelles et, en découvrant d'autres aspects d'eux-mêmes, ils augmentent leur confiance en eux. Encore un atout pour la vie !

Ateliers Malou, rue Voot 97 à 1200 Bruxelles (Woluwe Saint-Lambert). Le programme complet des cours et stages est consultable sur le site [www.ateliersmalou.be](http://www.ateliersmalou.be). Il peut être envoyé à votre adresse sur simple demande au tél. 02.770.92.50 ou par e-mail : [info@ateliersmalou.be](mailto:info@ateliersmalou.be)

\* \* \* \* \*



Dans la Parentière précédente, nous avons publié un article concernant la CRECHE PICONETTE, dans lequel certaines erreurs s'étaient glissées. Nous nous en excusons !

### La crèche PICONETTE nous présente son asbl :

Au coeur de la ville de Namur, Piconette, MCAE de l'asbl SONEFA liée à la ville de NAMUR, outre l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, a une double spécificité :

- accueil de familles en réinsertion socio-professionnelle et en formation ;
  - accueil bilingue langue des signes - français et accès à la langue parlée complétée (LPC).
- La crèche peut accueillir 3-4 enfants sourds et malentendants de 0 à 3 ans.

Un accueil bilingue :

- > **Pour qui ?**
  - des enfants sourds et malentendants
  - des enfants entendants issus de familles sourdes
- > **Par qui ?**
  - une puéricultrice sourde signante présente 5 demi-journées par semaine
  - des puéricultrices entendant formées en langue des signes
- > **Comment ?**
  - dans le bilinguisme langue des signes/français au quotidien
  - au travers d'histoires contées en français rendues visuellement accessibles (code LPC)
- > **Pourquoi ?**
  - Donner un accès précoce à une communication adaptée qui permette aux familles de cheminer à leur rythme avec leur enfant.

## PETITES ANNONCES

### Exposition accessible aux personnes sourdes : « Renaissance 2.0 Voyage aux origines du web »

Sur l'histoire des premiers écrits jusqu'aux tablettes tactiles. Comment nos ancêtres accédaient-ils à une information avant les bibliothèques et les moteurs de recherche ?

A quels bouleversements la révolution numérique nous confronte-t-elle ?

Le Mundaneum s'est associé avec l'asbl les Cèdres et Arts & Culture pour rendre l'exposition accessible aux visiteurs sourds et malentendants.

Où ? Au Mundaneum, 76 rue de Nimy à 7000 Mons  
Tarif : Adulte : 5€ / Etudiant et Senior : 3€ / Gratuit chaque premier mercredi du mois.  
Quand ? Jusqu'au 1er juillet 2013  
Réservation obligatoire : [educatif@mundaneum.be](mailto:educatif@mundaneum.be) ou 065/39.54.80  
Plus d'info : [www.mundaneum.org](http://www.mundaneum.org)

\* \* \* \* \*

### Les vacances de Pâques au CREE

Cette année, les enfants de 6 à 17 ans partent à De Haan (à la côte belge), afin d'explorer les quatre éléments. Les enfants sont répartis en trois groupes selon leur âge et les activités leur sont adaptées.

Dates : du 06 au 13 avril pour les 14-17 ans  
du 07 au 13 avril pour les 6-10 ans et les 10-14 ans.

**Attention : emportez votre vélo ! Ou contactez le CREE si vous n'en avez pas.**

Plus d'infos : [www.cre easbl.com](http://www.cre easbl.com)



Chers membres,  
 Cette année encore, l'APEDAF a le plaisir de vous rappeler qu'elle met à votre disposition un service de piles pour répondre à vos attentes. En tant qu'ASBL, notre but est de rendre service à nos membres. Dès lors, notre association ne vend des piles pour appareils auditifs qu'exclusivement à ses membres à un prix hors concurrence et sans profits. Vous désirez commander des piles? Alors, n'hésitez pas à nous contacter au 02/644 66 77.  
 Vous pouvez aussi passer votre commande directement via notre site Internet : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be).

Tarifs relatifs à la gamme de piles que nous vous proposons :

- Zinc Air 13 (Orange) : 3,50 € /6
- Zinc Air 675 (Bleu) : 3,50 € /6
- Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) : 4,50 € /6
- Zinc Air 312 (Brun) : 3,50€/6
- Zinc Air 10 (Jaune) : 3,50€/6

Le service piles se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Mireille MAZAMBA, comptable

\*\*\*\*\*

**Payer sa cotisation = Un gage de soutien.**

La cotisation est à verser au compte : BE02 0010 6356 0540 avec communication : COT 2013  
 Etre membre donne droit :

- 1) à une réduction sur le prix de nos activités,
- 2) au service piles (prix hors concurrence),
- 3) au vote à l'Assemblée générale,
- 4) à recevoir les infos, LA PARENTIERE.

Nous vous remercions de l'intérêt et du soutien que vous portez à notre association.

\*\*\*\*\*

**« ENQUÊTE »**

Sur le quotidien des familles d'enfants sourds et malentendants concernant l'évolution des aides scolaires et sociales

Sur le site [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

A la réception du questionnaire complété, nous vous offrons une plaquette de piles.

L'APEDAF vous remercie  
 APEDAF • 11A, rue Van Eyck bte 5 • 1050 Ixelles

\*\*\*\*\*

**L'APEDAF cherche de nouveaux Parents-Relais !**

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Actuellement, le groupe de Parents-Relais de l'APEDAF compte cinq membres. Afin d'être présents pour épauler un plus grand nombre de jeunes parents d'enfants sourds, ceux-ci souhaitent étoffer leur groupe. C'est pourquoi ils vous invitent à les rejoindre.  
 Intéressé ?  
 Contactez l'APEDAF par téléphone (02/644.66.77) ou par mail ([service.social@apedaf.be](mailto:service.social@apedaf.be))

**AMUSONS-NOUS !!!**



**Poussins-brioches pour Pâques**

Helena ALMEIDA, chargée de projets d'Éducation permanente

Des petites brioches à faire avec vos enfants pour le petit déjeuner ou le goûter, une façon amusante de manger !



**Fournitures :**

- Des brioches parisiennes • Des feuilles de papier de couleur • De la colle
- Des ciseaux • Des fruits confits et/ou des petits raisins



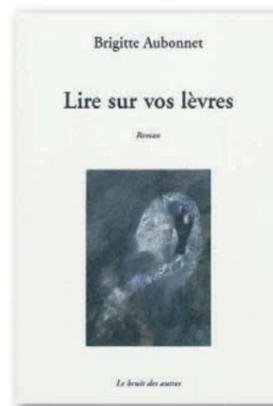
**Réalisation :**

- Découper des cercles de papier de couleur de 5 cm de rayon environ.
- Fendre les cercles de l'extérieur jusqu'au centre.
- Former des cônes et les fermer en les agrafant ou en les collant.
- Dessiner et découper des fleurs dans le papier de couleur. Les plier en les froissant légèrement.
- Découper une bande de papier et la plier en accordéon.
- Dessiner la forme d'une feuille sur le dessus et découper le tout.
- Coller les fleurs et les feuilles sur le chapeau.
- Pratiquer trois entailles sur la petite boule supérieure de la brioche à l'aide d'une pointe de couteau.
- Glisser des raisins ou des fruits confits dans les fentes des yeux.
- Découper un triangle dans des fruits confits et le glisser dans la fente du bec.
- Planter une pique à cocktail au centre du chapeau et piquer le chapeau sur la tête du poussin brioche.
- Découper de fines lamelles de papier pour faire de la paille et remplir le fond d'une assiette.

**C'est prêt, régalez-vous !** Source : [www.teteamodeler.com](http://www.teteamodeler.com)



**NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES**



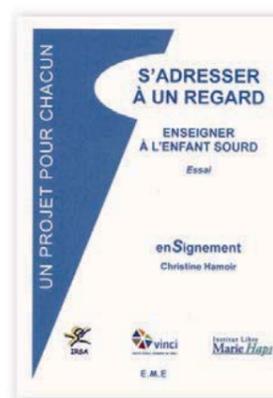
**LIRE SUR VOS LEVRES**

Roman d'après l'histoire de Cécile Garnier  
 AUBONNET Brigitte  
 Editions Le bruit des autres, Palaiseau 2011

Etre sourd, c'est être muet, c'est ne rien entendre, ne rien comprendre. Parler à un sourd, c'est perdre son temps. Cette histoire nous dévoile la souffrance engendrée par les idées reçues, la méfiance et l'indifférence. Prilicia est une adolescente sourde scolarisée avec des jeunes qui sont entendants. Comment va-t-elle se construire, surmonter les embûches, se révéler à elle-même et aux autres ? Avec ce nouveau livre, Brigitte Aubonnet poursuit son combat sensible pour la compréhension de la différence et de sa richesse.

Elle nous plonge ici dans l'intime d'une adolescente et du monde des sourds. Est-ce un monde à part ? La communication est une aventure qui se partage.

\*\*\*\*\*



**S'ADRESSER A UN REGARD**

Enseigner à l'enfant sourd, Essai  
 EnSignement, Christine HAMOIR  
 E.M.E Editions

Longtemps, la surdité n'a été vécue que comme une déficience. Acceptée, l'absence d'audition est l'assurance d'une ouverture particulière sur le monde, si toutefois une langue des signes fait partie de l'équation.

Etre sourd signant, c'est recevoir, percevoir et interpréter le monde de manière différente. C'est être confronté à des manques, mais être riche de compétences particulières.

La recherche enSignement a la volonté de mettre en lumière ce que le développement par le biais d'une langue des signes apporte de spécifique et de précieux aux processus de cognition et à la dimension humaine. Parallèlement, elle avance des propositions en termes de pédagogie. L'art de l'enseignant se situe certainement dans sa capacité à quitter son point de vue initial pour approcher et comprendre celui de son élève et, de là, l'aider à se développer. La surdité le convie à développer des manières innovantes de transmettre le savoir.

Derrière les mots Instruction de l'enfant sourd se profile un vaste champ de recherche et d'investigation. La parution, ces dernières années, de différents écrits et initiatives en témoigne. Chaque écrit témoigne de la nécessité et de la vitalité de la réflexion en matière de transmission à l'enfant sourd. C'est de la multiplicité de ces approches, de leurs apports respectifs à la diversité des styles de développement des enfants sourds et de leur complémentarité que naîtront des réponses adaptées à chaque enfant.

S'adresser à un regard. Enseigner à l'enfant sourd. se situe dans cette dynamique. Il a été écrit dans le centre de recherche PROFILS de l'Institut libre Marie Haps par le groupe de travail enSignement. Composé de sourds et d'entendants, ce groupe pose une réflexion sur les conditions d'un enseignement bilingue langue des signes belge francophone / langue française écrite.

En 2010, une collaboration s'est initiée entre enSignement - PROFILS et l'IRSA, Institut Royal des Sourds et Aveugles de Bruxelles. Cet essai a été écrit à la suite d'une première intervention dans une des classes du premier degré secondaire de type 7. Présentant la philosophie proposée par enSignement, son intention est de sensibiliser les enseignants à une approche qui se veut entrer en résonance avec le potentiel pédagogique de la langue signée et prendre en compte les particularités cognitives de l'enfant sourd. Nous espérons que sa lecture inspirera également les parents et les différents acteurs qui gravitent dans l'entourage de l'enfant sourd.

Contacts pour vous procurer cet ouvrage :

APEDAF ASBL

IRSA

Madame Marie-Hélène Wauthier

Chaussée de Waterloo, 1504-1510 • 1180 Bruxelles • tél : 02/374 03 68

E.M.E. & Intercommunications s.p.r.l. • Fernelmont, Coll. IRSA • « Un projet pour chacun » 2012  
 84 p. • Prix : 10 €

**MESSAGE DE LA REDACTION**



Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction

